



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Formation professionnelle

Question écrite n° 51112

Texte de la question

M. Georges Marchais attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les menaces qui pesent sur la reconduction des stages de préparation à l'examen des emplois réservés de première catégorie dans la fonction publique organisés par l'Office national des anciens combattants. Depuis 1992, ces stages de préparation ont permis à des personnes handicapées de se présenter à l'examen avec des chances de réussite nettement supérieures à ce qu'elles étaient auparavant. Entre 1992 et 1996 les résultats sont en progression : près de 60 % des candidats ont été admis lors du dernier examen. Malgré ce résultat probant, des menaces de remise en cause pesent sur la reconduction de ces actions. Par exemple, en 1997 une seule session serait organisée au lieu de deux les années précédentes, au nom, semble-t-il, de la priorité donnée pour l'organisation de stages de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme. Il lui demande en conséquence de prendre les dispositions pour que ces formations soient maintenues et étendues au plan national.

Données clés

Auteur : [M. Marchais Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51112

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2028